

REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

N° D2024/62 1. Commande publique – 1.1 Marchés publics – 1.1.3 Marchés négociés

APPROBATION DU CONTRAT N°2024020 RELATIF AUX PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES SANITAIRES PUBLICS AUTONOMES IMPLANTES AU JARDIN PEDAGOGIQUE SITUE BOULEVARD RODIN A ISSY-LES-MOULINEAUX ET AU JARDIN FARMAN SITUE MAIL DU MARECHAL JUIN A BOULOGNE-BILLANCOURT, A CONCLURE AVEC LA SOCIETE SANISPHERE

LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SEINE OUEST

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10;

VU l'article R.2122-8 du code de la commande publique relatif à la procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

VU la délibération du conseil de territoire n°C2020/10/07 du 10 juillet 2020 portant délégations du conseil de territoire au Président, pour prendre, pour toute la durée de son mandat, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant inférieur à 300 000 € HT, des marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 1 000 000 € H.T. ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'arrêté n°A2021/05 du 29 janvier 2021 portant délégation de signature à M. Antoine MARETTE, Directeur Général des Services de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest (EPT GPSO) ;

VU l'offre proposée par la société SANISPHERE pour la maintenance des sanitaires publics autonomes implantés au Jardin Pédagogique situé Boulevard Rodin sur la commune d'Issy les Moulineaux et au Jardin Farman situé Mail du Maréchal Juin à Boulogne Billancourt ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de passer un contrat ayant pour objet la maintenance de sanitaires publics autonomes implantés au Jardin Pédagogique situé Boulevard Rodin sur la commune d'Issy les Moulineaux et au Jardin Farman situé Mail du Maréchal Juin à Boulogne Billancourt :

DECIDE:

ARTICLE 1: Est approuvé le contrat n°2024020 ayant pour objet la réalisation des prestations de maintenance des sanitaires publics autonomes implantés au Jardin Pédagogique situé Boulevard Rodin à Issy-les-Moulineaux et au Jardin Farman situé Mail du Maréchal Juin à Boulogne-Billancourt, à passer avec la Société SANISPHERE, sise 154 allée des Rassades - ZA du Grand Tilleul à NYONS (26110).

Accusé de réception en préfecture 092-200057974-20240315-D2024-62-AU Date de télétransmission : 21/03/2024 Date de réception préfecture : 21/03/2024 **ARTICLE 2**: Le contrat est traité à prix mixtes. Le montant forfaitaire annuel des prestations de maintenance préventive est de 990.00€ HT. Les prestations de maintenance curative sont traitées à prix unitaires pour un montant maximum annuel de 4 000.00€ HT.

ARTICLE 3: Le contrat prendra effet à compter de sa date de notification pour une durée d'un (1) an, renouvelable deux (2) fois pour la même durée, par tacite reconduction, soit une durée maximale de trois (3) ans.

ARTICLE 4 : Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget principal de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

ARTICLE 5 : Le Directeur Général des Services de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest est chargé de l'application de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine ;
- Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Boulogne-Billancourt;
- La société SANISPHERE.

Fait à Meudon, le 15 mars 2024

Pour le Président et par délégation,

Directeur Général des Services

Antoine MARETTE